

Avant que la publication des deux ouvrages dont nous venons de parler fut commencée, des amis des différents auteurs essayèrent d'opérer entre eux un rapprochement afin de fusionner les deux ouvrages en un seul. Ils n'ont pas réussi, et je crois que c'est aussi bien. Ces deux travaux suivent un plan différent; l'un et l'autre répondent à un besoin réel, et tous deux auront, une fois complétés, une utilité incontestable pour des usages différents. La science du droit, l'étude de la jurisprudence et des sources juridiques forment un sujet assez complexe, remplissent un cadre assez vaste, pour que deux auteurs puissent s'y livrer sans que l'un empêche sur le terrain de l'autre, et sans même que l'on puisse voir chez l'un ou l'autre une mesquine rivalité. Et quant au cas actuel, cette remarque est d'autant plus vraie, que les deux ouvrages dont nous venons de parler, ont été conçus indépendamment l'un de l'autre, et, je le crois sincèrement, par les auteurs du second à l'insu des auteurs du premier.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

---

*Nos faiblesses et nos forces à l'égard de la vérité. Conférences prononcées à l'Union Catholique de Montréal, par Alphonse Villeneuve, instituteur. Montréal. C. O. Beauchemin et Valois, libraires-imprimeurs. 278 pages.*

Cet ouvrage publié récemment a valu à son auteur d'honorables approbations. La plupart des évêques de la province auxquels M. Villeneuve avait soumis ses Conférences les ont hautement approuvés comme contenant, suivant l'expression de Sa Grandeur Mgr. de Montréal, "des doctrines saines, des principes purs et des règles sages pour parvenir sûrement à la connaissance des vérités dont doivent se nourrir les gens du monde aussi bien que les gens d'église." Mgr. de Birtha a dit, — ce que d'autres prélats ont exprimé sous une autre forme, — qu'il "admirait comment un laïque, occupé comme l'est M. Villeneuve, a pu trouver le temps de se livrer à de si hautes études, et de pénétrer si loin dans l'économie de la science théologique et philosophique."

Un auteur ne saurait vraiment débiter sous de meilleurs auspices.

Il y a dans beaucoup de passages de ce livre tellement d'élévation d'idées, d'éclat et de profondeur que plusieurs personnes ont pu nier à M. Villeneuve la paternité de ses plus belles pages.

L'alinéa suivant encadré dans la préface n'a fait que redoubler leurs soupçons: "Autant que possible les citations sont entre guillemets; et si, en deux ou trois endroits, des passages entiers d'auteurs, d'ailleurs renommés, se trouvent mêlés à mes propres réflexions, il faut en accuser mes notes où ce désordre existait, sans qu'il m'ait été possible d'y remédier. Ce nouvel aveu suffira, je l'espère, pour me mettre à l'abri du reproche d'avoir voulu dépouiller les autres pour m'enrichir."

Sous cet aveu ingénu elles y ont vu une présomption outrée. Comment ont ajouté ces critiques, l'auteur dit n'avoir pu démêler sa propre prose dans des passages entiers d'auteurs renommés, des plus grands écrivains dont s'honore l'école catholique! C'est trop fort.

Nous sommes loin de vouloir nous faire l'écho complaisant de ces accusations que, pour notre part, nous serions fort en peine de prouver. Elles ne doivent pas surprendre M. Villeneuve, car nous dit un auteur, l'accusation de plagiat est de celles que l'on porte le plus facilement contre un écri-